

## PROCES VERBAL 5/2024

### PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 24 JUIN 2024

Le Vingt-Quatre Juin Deux Mille Vingt-Quatre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Agnos s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, André BERNOS, affichée et transmise le 21 Juin 2024, et sous la présidence de ce dernier.

**Présents :** André BERNOS - Anne-Marie BARRÈRE - Sylvie CALMEJANE - André ETCHEGOIN - Annie ETCHEGOYHEN - Bernard HALTY - Anne-Marie LABARRÈRE - Patrick LENDRES - Romain PIERRINE - Betty ZAGO.

**Absente excusée :** Régine HANDY.

**Absents mais ayant donné pouvoir :** Latéfa ABANINI - Pierre CANDALOT-DIT-SECALOT - Maurice MARTINEZ - Martine SEMPIETRO.

**Secrétaire de séance :** Anne-Marie BARRÈRE.

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

#### **\*ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE SUR LA COMMUNE.**

**En présence de M. POUGET et M. JAMEL, pasteurs du groupe.**

\*Monsieur POUGET présente son statut auprès du Conseil de l'Europe pour les grands voyageurs (AGP action grand passage (Ministère Intérieur))

\*Monsieur JAMEL, un des pasteurs du groupe présente son groupe, 1 des 135 groupes de France qui voyagent en Europe de Mai à Août. Cette année, annulation du grand rassemblement d'Août dans l'Est qui se fait chaque année, sur demande du gouvernement à cause des jeux olympiques.

\*Première réunion Vendredi dernier après-midi avec Bernard UTHURRY et Audrey BERGERET pour la CCHB et deux pasteurs du groupe et la municipalité. Puis visite du terrain en groupe.

\*Ce matin installation, pas de souci (graviers dans l'entrée, eau et électricité, etc...).

\*Origine. Nationalité française. Beaucoup de Bordeaux, du Gers et de Tarbes. Protestants, familles des plus grands cirques Amar, Bouglione, etc...

\*Tout le monde forme des souhaits pour que tout se passe bien et il n'y a apparemment aucune raison pour que ce ne soit pas le cas.

\*Monsieur Le Maire donne lecture de la convention qui lie la CCHB au groupe.

Pas d'autre question.

Fin de séance du Conseil Municipal extraordinaire à 19h30.

**Prochain Conseil Municipal ordinaire le 09 Septembre 2024 à 20h30.**

<b>La Secrétaire de Séance :</b> <b>Anne-Marie BARRÈRE</b>	<b>LE MAIRE :</b> <b>André BERNOS</b>
---	--